

## Lettre aux adultes bénévoles, volontaires pour encadrer la NATATION

Madame, Monsieur,

L'école de votre enfant vous a sollicité pour l'obtention d'un agrément afin de participer à l'enseignement de la natation à l'école. Nous vous remercions pour votre investissement sans lequel cet enseignement ne pourrait pas se faire.

Merci de bien vouloir :

- compléter la demande (feuille d'agrément 20/21) en cochant « 1<sup>ère</sup> demande » ou « renouvellement » et l'apporter lors de la session d'agrément ;
- renseigner et signer la déclaration d'honorabilité que l'enseignant vous donnera et la lui remettre.

Les sessions d'agréments se dérouleront dans un premier temps aux dates, lieux et heures indiquées ci-dessous :

<b>Piscine de BOIS DE NEFLES</b>
<b>Jeudi 29 septembre à 13h30 (durée 2h environ)</b>

<b>Piscine des AQUANAUTES</b>
<b>Vendredi 2 octobre à 13h30 (durée 2h environ)</b>

<b>Piscine de PLATEAU CAILLOU</b>
<b>Lundi 5 octobre à 13h30 (durée 2h environ)</b>

<b>Piscine du FRONT DE MER</b>
<b>Jeudi 8 octobre à 13h30 (durée 2h environ)</b>

Lors de ces séances, nous vous expliquerons le rôle des intervenants bénévoles et nous répondrons à vos questions. Votre présence est nécessaire dès le début de la séance.

A l'issue de cette séance d'information, vous passerez un test pour définir votre niveau d'agrément.

Il faudra donc vous munir d'un **maillot de bain**, d'un **bonnet de bain** (obligatoire), d'une **serviette** et de la **fiche d'agrément complétée**.

Frédérique DAUBI, Sophie PAYET et Ronan DOLIVET,  
conseillers pédagogiques de Saint-Paul.